

Rwanda : l'éternel retour du refoulé

L'Etat français et le génocide des Tutsis au Rwanda

par Raphaël Doridant et François Graner

POURQUOI la veuve du président Habyarimana, Agathe Kanziga, l'âme du clan extrémiste hutu, a-t-elle été exfiltrée en priorité par les soldats français trois jours après l'attentat visant l'avion de son mari, le 6 avril 1994, qui a donné le signal du génocide contre les Tutsis ? François Mitterrand, qui en a personnellement donné l'ordre, a fait débloquer, pour l'accueillir à Paris, 200 000 francs sur le budget du ministère de la Coopération, au grand dam des fonctionnaires. Mais il a confié à des médecins de MSF que c'était « une folle » qui avait « le diable au corps » et voulait continuer de prêcher le génocide à distance...

Plus largement, comment se fait-il que l'Elysée se soit enfermé, à partir de 1990, dans un soutien aveugle à un régime chancelant, « en pleine dérive génocidaire », au point de le tenir à bout de bras, à coups d'opérations militaires parfois secrètes, malgré les premiers massacres et les multiples alertes données notamment par la DGSE ? Une fois le génocide déclenché, pourquoi la France a-t-elle continué de livrer des armes au gouvernement intérimaire, formé dans l'enceinte même de l'ambassade de France et qui orchestrait les carnages sur le terrain ?

Telles sont quelques-unes des questions brûlantes auxquelles s'efforce de répondre cet ouvrage minutieux et très serré, qui retrace point par point, parfois jour par jour, l'engagement militaire et po-

litique français au Rwanda ainsi que ses zones d'ombre...

C'est moins un réquisitoire implacable qu'une chronique écrasante qu'ont rédigée François Graner et Raphaël Doridant, chercheurs engagés au sein de l'association Survie, active contre la Françafrique. Graner, qui a lui-même recueilli nombre de témoignages d'acteurs de l'époque, s'est récemment distingué en obtenant du Conseil d'Etat, après cinq ans de combat juridique, l'ouverture des archives du conseiller Afrique de Mitterrand à l'Elysée, Bruno Delaye (« Le Canard », 24/6). Le même Delaye, pourtant dûment alerté par un rapport circonstancié, minimisait les premiers pogroms, en janvier 1993, en parlant dans une note au Président d'« exactions malheureuses commises par les extrémistes hutus »...

On peut certes regretter que l'emplacement des notes en fin d'ouvrage et leur numérotation continuent par chapitre compliquent la lecture, malgré la clarté de la rédaction. Mais c'est aussi la garantie du sérieux de cet ouvrage dense et fouillé, qui cite scrupuleusement ses sources de première main, des notes prudentes de la DGSE à celles, va-t-en-guerre, des conseillers militaires et civils de Mitterrand. Ici et là, les auteurs font la part belle au Front patriotique rwandais et à son chef, Paul Kagame. Mais ils ont le mérite d'avancer à terrain découvert sur un sujet épineux.

Peut-on finalement accuser les décideurs français de complicité de génocide ? ou, du moins, d'une « abstention coupable » à le stopper sur le terrain ? Au lecteur de trancher.

David Fontaine